

Compte-rendu du Conseil municipal

Séance du 17 janvier 2013

Communauté de communes : dernières démarches pour l'entrée de Cugand

En rejoignant Terres de Montaigu, la commune de Cugand a transféré certaines des compétences qu'elle exerçait jusque là. Cela implique que les charges liées à l'exercice de ces missions sont désormais assumées par la Communauté de communes. Une étude a été menée afin d'en évaluer le montant et présentée sous la forme d'un rapport, soumis à l'examen de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT).

Le rapport a été validé par l'assemblée communautaire ainsi que par l'ensemble des Conseils Municipaux des communes membres et, enfin, à l'unanimité par le Conseil municipal de Cugand.

RTE poursuit son projet de création d'une liaison souterraine 225 000 Volts

Les territoires du Sud Loire ont connu ces dernières années un développement important entraînant une forte augmentation de leurs besoins en énergie électrique. Aujourd'hui le Réseau public de Transport d'Electricité (RTE) n'est plus en capacité de garantir un approvisionnement constant en énergie et un renforcement des lignes électriques de Recouvrance (Gétigné) jusqu'à la Merlatière (Vendée) s'impose.

Après diverses réunions, l'unanimité s'est faite afin que cette nouvelle ligne soit enterrée. Sur la commune, son tracé impacte 250 m² d'une zone boisée classée. Pour adapter le Plan Local d'Urbanisme et diligenter par les services de la Préfecture, une enquête publique est actuellement en cours.

Eglise : des travaux de réfection électrique !...

Si quelques interventions d'urgence ont été réalisées ces dernières années, une réhabilitation totale des installations et de l'éclairage s'impose. Au regard du procès-verbal de la dernière commission de sécurité, ce programme est approuvé par les élus. (Coût estimé à 107 000 € HT).

Une demande de subvention au titre de la Dotation d'Equipeement des Territoires Ruraux est sollicitée près de M. le Préfet.

Bibliothèque : le montant de l'adhésion a été reconduit

La bibliothèque étant municipale depuis le 1^{er} janvier 2012, il appartient au Conseil municipal de voter le montant de l'adhésion. Afin de favoriser l'accès de tous à ce service, les élus ont souhaité maintenir les tarifs en vigueur, soit :

		Montants
Cotisations	Familles	11 €
	Individuel	9 €
Amendes	Livre enfant	0,10 € / semaine
	Livre adulte	0,25 € / semaine

Urbanisme

1. Contrat Paysage Rural : Décidé en juin 2012, le cabinet Voix Mixtes a été retenu pour la réalisation de l'étude paysagère préalable à la signature de ce contrat. Une subvention est sollicitée près du Conseil Général.

2. Rétrocession à Fradet de 14 m² du domaine communale. Il s'agit d'une régularisation où à ce jour une propriété est construite sur le domaine communal. En pareille circonstance, une enquête publique s'impose. Les permanences se tiendront en Mairie le lundi 25 février de 9h à 11h et le vendredi 8 mars de 15h à 17h.
3. Parcelles Rineau – Avis de la Cour d'Appel de Poitiers : Dans l'affaire opposant les consorts Rineau et la Commune concernant l'acquisition de parcelle, la Cour d'Appel de Poitiers a rendu un arrêt défavorable. Le Conseil municipal s'est prononcé sur sa volonté de ne pas se pourvoir en cassation. M. le Maire a été mandaté pour poursuivre les démarches, notamment pour l'achat d'une parcelle située en périphérie du périmètre d'implantation de l'entreprise MC France.

Les autres décisions du Conseil municipal

1. Télétransmission des actes : Terres de Montaigu met à disposition des services de la commune un logiciel de télétransmission des documents administratifs permettant d'en dématérialiser les envois. Dans ce cadre, la mise en place d'une convention avec les services de l'Etat a été validée.
2. Adhésion au groupement de commande pour l'achat de gaz : La commune de Cugand a adhéré en 2011 à un groupement de commandes pour la fourniture de gaz des bâtiments publics. Cette procédure a permis de bénéficier de tarifs avantageux. Ce groupement de commande prenant fin le 31 décembre 2013, le Conseil a confirmé sa reconduction auprès du SYDEV, coordonnateur du projet.

Prochain conseil municipal le 21 Février 2013.